



Droits des grands parents je n'ai pas le droit de voir ma petite

Par **dominique**, le **28/05/2008** à **10:23**

ma fille a eu une petite Tessa le 28 sept 2007 . J'ai eu moi même 3 enfants et le petit dernier a 6 ans . Le petit ami de ma fille refuse de me laisser voir ma petite fille sous des prétextes difficiles a avaler . Des insultes , des problèmes suites è un pret d'argent qu'il n'arrive pas à nous rembourser bref il se sert de Tessa pour me faire du mal et je souffre de ne pouvoir profiter de ce bébé . J'ai pris une retraite anticipée en aout 2007 ce qui me rend très disponible mais il persiste . Du coup je me suis disputée avec ma fille qui est trop amoureuse pour se rendre compte du mal qu'il nous fait . J'aurais voulu que le problème se règle sans passer par la justice, mais comment ? Merci de m'aider cette situation me rend malade de chagrin

Par **jeetendra**, le **28/05/2008** à **11:18**

bonjour, en droit les grands parents disposent aussi d'un droit de visite et d'hébergement, si vous ne voulez pas agir par la voie judiciaire, saisissez le médiateur familial pour qu'il vous aide à trouver une solution à l'amiable, courage à vous, cordialement

Par **dominique**, le **28/05/2008** à **11:34**

ou puis je trouver ce mediateur famillial ?

Par **jeetendra**, le **28/05/2008** à **11:37**

pour les coordonnés du médiateur familial, adressez vous à la mairie dont vous dépendez,
bonne journée